

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil tenue au 45, rue des Saules à Notre-Dame-de-la-Salette, jeudi le 12 mai 2016 à 19 h.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : les membres du conseil, Antonin Brunet, Louise Brazeau, Jean-Claude Boucher, Étienne Morin, Richard David et Denis Latour.

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Denis Légaré.

La directrice générale adjointe Madame Mylène Groulx est également présente

**2016-05-108**

**Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Denis Latour

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

**QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

**2016-05-109**

**Acceptation de la soumission – Relai touristique au parc des éboulis – Travaux du déménagement**

**CONSIDÉRANT QUE** tel que stipulé à la résolution no. 2016-04-074 dans le projet de déménagement du relai touristique au parc des éboulis, la directrice générale adjointe a demandé une soumission pour faire les travaux du déménagement aux soumissionnaires suivants (prix avant taxes):

- Pavage Lafleur & Fils 12,000.00\$
- Excavation DJ (pas soumissionner)
- Excavation J.B.G. Lajeunesse (pas soumissionner)
- Marco Bouladier (pas soumissionner)

**EN CONSÉQUENCE, II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Denis Latour

**ET RÉSOLU QUE** le conseil accepte la soumission de « Pavage Lafleur & Fils » au montant de 12,000.00\$ pour les travaux du déménagement du relai touristique au parc des éboulis

**Adoptée à l'unanimité**

**2016-05-110**

**Acceptation de la soumission – Relai touristique au parc des éboulis – Travaux d'excavation**

**CONSIDÉRANT QUE** tel que stipulé à la résolution no. 2016-04-074 dans le projet de déménagement du relai touristique au parc des éboulis, la directrice générale adjointe a demandé une soumission pour faire les travaux d'excavation aux soumissionnaires suivants (prix avant taxes):

- Excavation DJ 9,980.00\$
- Excavation J.B.G. Lajeunesse 6,400.00\$
- Marco Bouladier (pas soumissionner)
- Excavation Clément et Mario (pas soumissionner)
- Excavation Dubuc (pas soumissionner)
- Excavation Thauvette (pas soumissionner)

**EN CONSÉQUENCE, II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Denis Latour

**ET RÉSOLU QUE** le conseil accepte la soumission de « Excavation J.B.G. Lajeunesse » au montant de 6,400.00\$ pour les travaux de fondations du relai touristique au parc des éboulis

**Adoptée à l'unanimité**

2016-05-111

**Acceptation de la soumission – Relai touristique au parc des éboulis – Travaux de fondations**

**CONSIDÉRANT QUE** tel que stipulé à la résolution no. 2016-04-074 dans le projet de déménagement du relai touristique au parc des éboulis, la directrice générale adjointe a demandé une soumission pour faire les travaux de fondations aux soumissionnaires suivants (prix avant taxes):

- Fondations André Constant 16,606.00\$ avec isolant 14,603.00\$ sans isolant
- Fondations de la Lièvre 14,086.00\$ avec isolant 12,430.00\$ sans isolant
- Fondations Leblanc (pas soumissionner)
- Fondations Ti-Guy Connely (pas soumissionner)

**EN CONSÉQUENCE, II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Denis Latour

**ET RÉSOLU QUE** le conseil accepte la soumission de « Fondations de la Lièvre » au montant de 14,086.00\$ (avec isolant extérieur) pour les travaux de fondations du relai touristique au parc des éboulis

**Adoptée à l'unanimité**

2016-05-112

**Acceptation de la soumission – Relai touristique au parc des éboulis – Travaux de menuiserie**

**CONSIDÉRANT QUE** tel que stipulé à la résolution no. 2016-04-074 dans le projet de déménagement du relai touristique au parc des éboulis, la directrice générale adjointe a demandé une soumission pour faire les travaux de menuiserie aux soumissionnaires suivants (prix avant taxes):

- Les Entreprises Robert Tremblay 1452.00\$
- Hugo Brière (pas soumissionner)

**EN CONSÉQUENCE, II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Denis Latour

**ET RÉSOLU QUE** le conseil accepte la soumission de « Les Entreprises Robert Tremblay » au montant de 1452.00\$ pour les travaux de menuiserie du relai touristique au parc des éboulis

**Adoptée à l'unanimité**

2016-05-113

**Acceptation de la soumission – Relai touristique au parc des éboulis – Travaux en électricité**

**CONSIDÉRANT QUE** tel que stipulé à la résolution no. 2016-04-074 dans le projet de déménagement du relai touristique au parc des éboulis, la directrice générale adjointe a demandé une soumission pour faire les travaux en électricité aux soumissionnaires suivants (prix avant taxes):

- M.C. Malette Électrique 4,765.00\$
- Lucas électrique (pas soumissionner)

**EN CONSÉQUENCE, II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Denis Latour

**ET RÉSOLU QUE** le conseil accepte la soumission de « M.C. Malette Électrique » au montant de 4,765.00\$ pour les travaux en électricité du relai touristique au parc des éboulis

**Adoptée à l'unanimité**

2016-05-114

**Autorisation du projet d'agrandissement de la caserne de pompier dans le cadre du « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM, sous-volet 5.1)»**

**CONSIDÉRANT QUE** le service de sécurité incendies a présenté une demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous volet 5.1 pour l'agrandissement de la caserne de pompiers (dossier no. 558007)

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire dans sa correspondance du 28 avril 2016 mentionne que la demande déposée est jugée prioritaire par le Ministère et a été retenue pour l'octroi d'une aide financière

**EN CONSÉQUENCE, II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Antonin Brunet

**ET RÉSOLU QUE** le conseil autorise le projet soumis pour l'agrandissement de la caserne de pompier dans le cadre du PIQM

**ET QUE** la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation

**Adoptée à l'unanimité**

2016-05-115

**Mandater une firme d'ingénieur afin de vérifier l'état de la fondation de la caserne de pompier**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités » PIQM pour le projet d'agrandissement de la caserne de pompier, la première étape serait de vérifier l'état de la fondation de la caserne de pompier

**EN CONSÉQUENCE, II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Antonin Brunet

**ET RÉSOLU QUE** le conseil autorise la directrice générale adjointe à procéder à l'embauche d'une firme d'ingénieur afin de vérifier l'état de la fondation de la caserne de pompier pour l'agrandissement de la caserne de pompier dans le cadre du PIQM

**Adoptée à l'unanimité**

**QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

2016-05-116

**Demande au CLD de faire une étude de faisabilité pour le projet de la patinoire extérieure**

**CONSIDÉRANT QUE** le CLD a des fonds disponibles pour étudier la faisabilité des futurs projets sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil demande au CLD de procéder à une étude quant aux besoins ainsi que la faisabilité du projet de la patinoire extérieure à Notre-Dame-de-la-Salette

**EN CONSÉQUENCE, II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Jean-Claude Boucher

**ET RÉSOLU QUE** le conseil demande au CLD des Collines de l'Outaouais de faire une étude de faisabilité pour le projet de la patinoire extérieure

**Adoptée à l'unanimité**

2016-05-117

**Levée de la séance**

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Étienne Morin

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

**Adoptée à l'unanimité**

**IL EST 19 h 16**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE**

Par.....  
Mylène Groulx, directrice générale adjointe

Je, Denis Légaré maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences tel que stipulé à l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Par.....  
Denis Légaré, maire